



LASEP

École fondamentale

BIO 8

2018 - 2019

Calendrier sportif sous réserve 2018-2019
Formation «Schach in der Schule»
Ausdauerlauf ronderëm den Iechternacher Séi
Fête de Football à Cessange
Brevet sportif à la Coque
Velosdag à Cessange
Réunion du CA du 14.03.2019



L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél +352 48 55 70
Gsm +352 691 48 54 47
ou +352 691 48 55 70

Fax +352 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif sous réserve 2018 - 2019

3^e trimestre

Mardi 30.4.	Promotion Danse à Bettembourg	C3-C4
Mardi 7.5.	Let's go mam Sporty à Boevange/Attert	C1-C4
Jeudi 16.5.	Inklusioun mam Sporty à la Coque	C1-C4
Mardi 21.5.	Ausdauerlaf ronderëm den Iechternacher Séi	C1-C4

Congé de la Pentecôte

Jeudi 13.6.	32 ^e Fête de Football à Cessange	C3-C4
Mardi 18.6.	Brevet sportif à la Coque	à partir de 10 ans
Jeudi 27.6.	Velosdag à Cessange	C4
Vendredi 5.7.	Journée des Dirigeants à Dudelange	

Encadrement lors des manifestations de la LASEP

Attention! La Commission des Finances ne prend en charge qu'un seul dirigeant par 15 enfants.

DVD LASEP « De klengé Rettungsschwëmmer » et planche à tartiner LASEP disponibles depuis le 28 février 2019

Par la présente, il est rappelé aux responsables des AS de distribuer un exemplaire

- du DVD LASEP « De klengé Rettungsschwëmmer » à chaque membre du personnel d'AS
- de la planche à tartiner LASEP à chaque licencié et à chaque membre du personnel d'AS



Formation continue „Perfectionnement au jeu d'échecs“ (Schach in der Schule) - (Code : D2-b-50) pour personnel enseignant de l'enseignement fondamental C2-C4

Veuillez prendre note de cette **formation prioritaire pour les enseignants/enseignantes de l'enseignement fondamental**, formation non-prioritaire pour les éducateurs/éducatrices (grad.) de l'enseignement fondamental, **offerte par l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise des Échecs (FLDE) en date**

du samedi 29 juin de 8.30 à 12.30 heures à l'Institut de formation de l'Éducation nationale - eduPôle Walferdange - bâtiment 6

Description Formation IFEN

Zielsetzung / Objectifs

Savoirs: Les participant/e/s connaissent les règles du jeu (mouvement des pièces, but du jeu...), les stratégies élémentaires et le monde des échecs au Luxembourg.

Savoir-faire: Les participant/e/s sont capables d'appliquer les règles du jeu, de transmettre des stratégies p.ex. en ouverture et en finale, d'encadrer et de gérer un groupe de jeunes, de leur transmettre de la motivation et du plaisir à jouer des parties et de trouver du matériel didactique.

Attitudes: Les participant/e/s sont amené/e/s à comprendre comment et pourquoi les méthodes de réflexion, de logique et de stratégie utilisées aux échecs peuvent s'appliquer à d'autres matières (p.ex. les maths et les sciences) et ainsi améliorer les résultats scolaires des élèves.

Inhalt / Contenu

- stratégies élémentaires
- présentation de matériel didactique existant
- bénéfice pour les jeunes de jouer aux échecs

Arbeitsformen / Approche méthodologique

- Présentation à l'aide d'un échiquier de démonstration, d'échiquiers standards et de l'ordinateur
- approche très interactive
- questions / réponses

Referent, Referentin / Formateur, formatrice

- Jean-Marie Weber, professeur de physique, champion de Luxembourg 2018, Grand -Maître international en échecs par correspondance
- Claude Wagener, Diplomphysiker, responsable du groupe échecs à l'Athénée de Luxembourg

Remarques / Anmerkung

- Cette formation constitue la suite de la formation D2-b-13:
« Initiation au jeu d'échecs (Schach in der Schule) » du 10 novembre 2018
- Prérequis: Connaître les règles de bases du jeu des échecs

Inscription: www.ifen.lu via identification IAM

Ausdauerlaf ronderëm den Iechternacher Séi

Jogging pour les cycles 1 à 4

Course avec classement pour enfants nés avant le 31.8.2009

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives à la manifestation «Ausdauerlaf ronderëm den Iechternacher Séi» pour les enfants des cycles 1 à 4 qui aura lieu

le mardi 21 mai 2019 au lac d'Echternach

A. Horaire:

- Secrétariat ouvert à partir de 14.00 heures jusqu'à 14.30 heures.
- Warm-up à 14.45 heures
- Départ de la course avec classement **à 15.00 heures!**
- Départ du jogging **à 15.05 heures!**
- Arrivée de la course avec classement vers 15.15 heures
- Fin de la manifestation vers 16.30 heures

B. Règlement:

- La distance de la course avec classement et du jogging est de 3 km.
- **Les enfants nés avant le 31.8.2009 (31.8.2009 inclus) peuvent participer à la course. Les enfants plus jeunes ne sont pas admis à la course.** (conformément aux distances à respecter pour les différentes catégories d'âge du règlement de la FLA)
- Un classement séparé sera établi pour débutants filles, débutants garçons (nés avant le 31.8.2009), scolaires filles, scolaires garçons, minimex filles et minimex garçons.

C. Remarque:

Les enfants arrivent en bus au parking (route de Luxembourg) au plus tard à 14.20 heures.

D. Inscriptions:

- **Les inscriptions au jogging sont à envoyer par courriel pour le 14 mai 2019 au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant:**
 - *le nom de l'AS et le nombre de participants des cycles 1 à 4*
 - *les noms de tous les dirigeants ainsi que le nom, le numéro de téléphone portable et l'adresse email du dirigeant responsable*
- **Les inscriptions à la course avec classement sont à envoyer par courriel pour le 12 mai 2019 au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu avec l'extrait de la licence collective** comprenant le nom, le prénom, le sexe, l'année de naissance rectifiée et la catégorie de chaque coureur tout en indiquant:
 - *les noms de tous les dirigeants et le nom du dirigeant responsable*
 - *son numéro de téléphone portable, son adresse email et son adresse postale pour l'envoi des dossiers*

Pour des raisons d'organisation de la course avec classement aucune inscription ne sera plus acceptée après le 12 mai 2019.

PARKING - BUS VIA
ROUTE DE LUXEMBOURG



Lors de sa réunion en date du 22 novembre 2018, le CA tient à rappeler que l'horaire fixé au règlement doit être respecté.

32^e Fête de Football pour filles et garçons

en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF)

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives à la 32^e Fête de Football pour filles et garçons des cycles 3 et 4

le jeudi 13 juin 2019 au Stade Boy Konen
5, rue des Sports L-2548 Luxembourg - Cessange
 (secrétariat 13h30 - remise des coupes prévue vers 17h30)

A. Objectif et public cible

La LASEP organise la Fête de Football Outdoor afin de promouvoir ce sport d'équipe compétitif. La manifestation est organisée pour les équipes open et les équipes filles.

B. Équipes

- Au plus 24 équipes open et 12 équipes filles sont admises au tournoi.
- Une équipe est composée d'un maximum de 10 joueurs.
- Une équipe open est composée de 7 à 10 joueurs des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Au plus deux minimes sont admis. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe open.
- Une équipe filles est composée de 7 à 10 joueuses des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Au plus deux minimes sont acceptés. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe filles.
- Chaque association sportive a le droit d'inscrire une équipe open et une équipe filles sous réserve des disponibilités. Elle a le droit d'inscrire des équipes open supplémentaires et des équipes filles supplémentaires, sous réserve des disponibilités.
- L'admission des équipes se fera en fonction de l'ordre des inscriptions auprès du secrétaire général de la LASEP.
- Si une association sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

C. Organisation et déroulement

- Le tournoi commence à 14.00 heures et se termine à 18.00 heures au plus tard.
- La durée des matchs ainsi que les dimensions des terrains sont adaptées au nombre de participants inscrits.
- Les matchs sont disputés simultanément sur 6 terrains : en principe, 4 terrains sont réservés aux équipes open et 2 terrains aux équipes filles.

- Les matchs de la phase de groupe déterminent la poule dans laquelle les équipes jouent lors de la phase éliminatoire.
- La phase éliminatoire se compose des parties suivantes : huitièmes de finale, quarts de finale, demi-finales et finale.
- Les équipes éliminées durant la phase éliminatoire jouent des matchs de classement.
- Les matchs de la phase finale déterminent le classement final.
- Les matchs suivants sont affichés sur place.
- Aucune équipe n'est éliminée à la fin de la première phase.
- Les disponibilités sur place déterminent le nombre de matchs joués par les équipes. En principe, chaque équipe joue un maximum de matchs.
- La dimension des cages de but est de 5 x 2 mètres.
- Les matchs sont joués avec un ballon n°4 prévu pour la catégorie « poussins » selon le règlement de la FLF.

D. Règlement

Chaussures

- Le port de chaussures **à crampons vissés est interdit.**
- Le port de chaussures de football avec crampons en caoutchouc est autorisé.



Arbitrage

En principe, les matchs sont dirigés par des arbitres de la FLF ou par défaut par des arbitres neutres et sans lien direct avec les associations sportives en cause.

Règles

- 7 joueurs évoluent sur le terrain : 1 gardien de but et 6 joueurs de champ.
- Le règlement de la FLF pour la catégorie « poussins » avec notamment les règles du corner, de la remise en jeu, du coup franc et du hors-jeu (« Abseits ») est à respecter.
- En cas d'égalité à la fin des matchs de classement, il est procédé à 3 tirs de penalties.

Classement

Le classement se fait par addition des points obtenus de la manière suivante :

Match gagné	5 points
Match nul avec buts (1-1 ; 2-2 ; etc.)	3 points
Match nul sans buts (0-0)	2 points
Match perdu avec buts (3-5; 1-2; etc.)	1 point
Match perdu sans buts (0-1; 0-2; etc.)	0 point



En cas d'égalité de points à la fin des éliminatoires, le classement se fait d'après :

- la différence de buts (« Torverhältnis »)
- le nombre de buts marqués
- les penalties : 3 penalties sont tirés par 3 joueurs différents de chaque équipe classée ex-aequo



Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

E. Remarques

- **Les dirigeants sont priés d'envoyer la fiche d'inscription avec les noms de tous les joueurs de chaque équipe (Spillerbou) au secrétariat général avant le 11 juin 2019.** Au stade, un secrétariat est ouvert à partir de 13.30 heures pour vérifier les changements de dernière minute sur les fiches d'inscription de chaque équipe. D'ailleurs les dirigeants sont priés d'apporter **une copie de la licence collective de leur AS actualisée et validée au préalable par le secrétariat général.**
- Les enfants doivent être licenciés **au moment de la date d'inscription** pour la participation à la Fête de Football Outdoor en question.
- Toute équipe qui ne répond pas au présent règlement peut participer à la fête, mais hors concours. Elle est classée dernière de la poule concernée. Toute équipe composée de joueurs de plusieurs AS différentes est classée hors-concours.
- **Esprit LASEP:** La participation de chaque membre de l'équipe est obligatoire. Le fairplay et l'esprit d'équipe sont prioritaires.

F. Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer par courriel à partir du 13 mai (18:00 heures) et pour le 6 juin 2019 au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant:

- **le nom de l'association sportive**
- **les noms de tous les dirigeants**
- **le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable**
- **le nombre d'équipes pour chaque catégorie (open/filles)**



Brevet sportif LASEP et Brevet sportif national

en collaboration avec le Ministère des Sports

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives aux épreuves du Brevet sportif LASEP et du Brevet sportif national pour filles et garçons à partir de 10 ans

le mardi 18 juin 2019 à la COQUE
2, rue Léon Hengen L-1745 Luxembourg - Kirchberg

A. Participants

Sont admis aux épreuves de cette manifestation LASEP tous les licencié(e)s né(e)s entre le 1^{er} septembre 2003 et le 18 juin 2009

B. Epreuves à réussir

- à l'arène
 - a. sprint 50m/75m
 - b. saut: longueur ou hauteur
 - c. course à pied: 800m (filles) /1000m (garçons)
 - d. natation 50m
- à la piscine

Pour les **performances** sont indiquées aux pages 12-15 de ce BIO.

C. Règlement

- Pour le **brevet sportif LASEP**, le candidat doit avoir réussi 3 des 4 épreuves a, b, c, d au moins dans les performances 'bronze' du brevet sportif national. Les médailles de la LASEP sont remises après la réussite.
- Le candidat ayant réussi les quatre épreuves aura la médaille LASEP et recevra en plus dans une séance spéciale à une date à fixer le **diplôme et l'insigne du brevet sportif national** des mains du Ministre des Sports. Les critères d'obtention sont expliqués à la page 11 de ce BIO.
- Les éventuelles performances – piscine et vélo déjà accomplies sous contrôle d'un dirigeant LASEP, sont considérées pour le brevet sportif.
- À l'épreuve de natation (d) ne sont admis que des **nageurs confirmés**. Selon le règlement grand-ducal du 31 juillet 1990 chapitre 4. Art.16., **un nageur confirmé sait parcourir sans aide et sans arrêt 100 mètres en eau profonde.**

D. Horaires

- **Arrivée des participants par l'entrée 1: à partir de 13.30 hrs et pour 14.00 hrs au plus tard**
- Activités dans l'arène:
de 14.00 hrs à 16.00 hrs
- Activités à la piscine:
de 15.00 hrs à 17.00 hrs



E. Déroulement

- À l'accueil, chaque candidat reçoit sa fiche d'évaluation personnelle.
- Les candidats font le tour des différents ateliers sous la surveillance de leur dirigeant.
- À chaque épreuve, le candidat remet sa fiche d'évaluation au juge-arbitre. Après l'épreuve il reprend sa fiche en vue de l'épreuve suivante.
- Le groupe ayant terminé ses épreuves dans l'arène peut passer à la piscine-bassin d'entraînement. Le dirigeant rassemble les fiches. Les candidats mettent leur maillot de bain aux vestiaires.
- À la sortie de l'arène (3 épreuves) ou de la piscine (4 épreuves), chaque enfant remet les fiches d'évaluation au secrétaire général et aura, 3 des 4 catégories réussies, la médaille LASEP.

F. Remarques

- **Les dirigeants sont priés d'envoyer la fiche d'inscription avec le numéro de licence, le nom, le prénom, la date de naissance, le sexe, l'adresse postale, l'adresse email et le numéro de téléphone de tous les candidats au secrétariat général avant le 13 juin 2019.**
- À la Coque, un secrétariat est ouvert à partir de 13.30 heures pour remettre les fiches d'évaluation aux candidats.
- **Veuillez mettre des vêtements adéquats!**
 - **À l'arène:**
dirigeants et enfants: tenue sportive
 - **À la piscine:**
dirigeants: short et t-shirt
enfants: maillot de bain

G. Inscription

Les inscriptions sont à envoyer par courriel **à partir du 13 mai (18:00 heures) et pour le 9 juin 2019** au plus tard à l'adresse

inscriptions@lasep.lu en indiquant:

- *le nom de l'association sportive*
- *les noms de tous les dirigeants*
- *le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable*
- *le nombre de candidats*



**Brevet Sportif
National**

CRITÈRES D'OBTENTION

Les brevets sportifs nationaux sont décernés à la suite de la réussite à un ensemble d'épreuves sportives qui doivent être accomplies au cours d'une même année civile.

Les candidats qui ont réussi aux épreuves prescrites reçoivent un certificat ainsi qu'un insigne distinctif soit en or, en argent ou en bronze, qui leur sont décernés lors d'une cérémonie de remise. L'insigne final du brevet est déterminé par l'addition des meilleurs résultats obtenus par groupe(s) d'épreuve(s).

Pour les candidats âgés de 10 à 39 ans, les épreuves sont réparties en quatre groupes d'épreuves (Groupes 1-4). Les participants doivent réussir à au moins une épreuve, choisie librement, dans chacun des quatre groupes.

Les points attribués au candidat lors d'une épreuve varient en fonction de sa performance.

▪ **Trois niveaux de performance sont possibles :**

OR : 3 points

ARGENT : 2 points

BRONZE : 1 point

Nombre de points à totaliser

-  OR : 11 - 12 points
-  ARGENT : 8 - 10 points
-  BRONZE : 4 - 7 points

TABLEAUX DE POINTAGE



Né(e)s en 2009 (10 ans accomplis)

Groupes	Épreuve	Bronze	Argent	Or	Bronze	Argent	Or
1	Course 50 m (en sec.)	10.4	9.9	9.4	10.5	10.0	9.5
	Longueur (en m)	2.30	2.60	2.90	2.00	2.40	2.80
2	Hauteur (en m)	0.75	0.85	0.95	0.70	0.80	0.90
	Balle 80 g (en m)	15.0	20.0	27.0	10.0	12.0	17.0
3	Natation 50 m (en min.)	1:18	1:14	1:10	1:22	1:18	1:14
	Vélo 5 km (en min.)	15:00	14:00	13:00	15:00	14:00	13:00
4	Natation 500 m (en min.)	19:00	18:30	18:00	19:30	19:00	18:30
	Course 800 m (en min.)	-	-	-	5:40	5:00	4:20
	Course 1000 m (en min.)	6:10	5:40	5:10	-	-	-

Né(e)s en 2008

Groupes	Épreuve	Bronze	Argent	Or	Bronze	Argent	Or
1	Course 50 m (en sec.)	10.0	9.5	9.0	10.2	9.7	9.2
	Longueur (en m)	2.50	2.80	3.10	2.20	2.60	3.00
2	Hauteur (en m)	0.85	0.95	1.05	0.75	0.85	0.95
	Balle 80 g (en m)	18.0	23.0	30.0	12.0	15.0	20.0
3	Natation 50 m (en min.)	1:14	1:10	1:06	1:18	1:14	1:10
	Vélo 5 km (en min.)	14:00	13:00	12:00	14:00	13:00	12:00
4	Natation 500 m (en min.)	18:30	18:00	17:30	19:00	18:30	18:00
	Course 800 m (en min.)	-	-	-	5:30	4:50	4:10
	Course 1000 m (en min.)	5:55	5:25	4:55	-	-	-



Né(e)s en 2007

Groupe	Épreuve	Bronze	Argent	Or	Bronze	Argent	Or
1	Course 50 m (en sec.)	9.7	9.2	8.7	10.0	9.5	9.0
	Longueur (en m)	2.80	3.10	3.40	2.40	2.80	3.20
2	Hauteur (en m)	0.90	1.00	1.10	0.80	0.90	1.00
	Balle 80 g (en m)	22.0	27.0	34.0	15.0	18.0	23.0
3	Natation 50 m (en min.)	1:10	1:06	1:02	1:14	1:10	1:06
4	Vélo 5 km (en min.)	13:00	12:00	11:00	13:00	12:00	11:00
	Natation 500 m (en min.)	18:00	17:30	17:00	18:30	18:00	17:30
	Course 800 m (en min.)	-	-	-	5:20	4:40	4:00
	Course 1000 m (en min.)	5:45	5:15	4:45	-	-	-

Né(e)s en 2006

Groupe	Épreuve	Bronze	Argent	Or	Bronze	Argent	Or
1	Course 75 m (en sec.)	13.4	12.4	11.4	13.9	13.0	12.1
	Longueur (en m)	3.10	3.40	3.70	2.70	3.00	3.30
	Hauteur (en m)	1.00	1.10	1.20	0.85	0.95	1.05
2	Balle 80 g (en m)	-	-	-	19.0	22.0	27.0
	Balle 200 g (en m)	24.0	29.0	34.0	-	-	-
	Poids 4 kg (en m)	5.75	6.50	7.50	-	-	-
	Poids 3 kg (en m)	-	-	-	3.00	4.00	4.75
3	Natation 50 m (en min.)	1:04	1:00	0:56	1:08	1:04	1:00
4	Vélo 10 km (en min.)	28:00	26:00	24:00	28:00	26:00	24:00
	Natation 500 m (en min.)	17:30	17:00	16:30	18:00	17:30	17:00
	Course 800 m (en min.)	-	-	-	5:00	4:25	3:50
	Course 1000 m (en min.)	5:20	4:50	4:30	-	-	-



Né(e)s en 2005

Groupe	Épreuve	Bronze	Argent	Or	Bronze	Argent	Or
1	Course 75 m (en sec.)	13.0	12.0	11.0	13.7	12.8	11.9
	Longueur (en m)	3.40	3.70	4.00	3.00	3.20	3.50
	Hauteur (en m)	1.05	1.15	1.25	0.90	1.00	1.10
2	Balle 80 g (en m)	-	-	-	22.0	25.0	30.0
	Balle 200 g (en m)	27.0	32.0	37.0	-	-	-
	Poids 4 kg (en m)	6.00	7.00	8.00	-	-	-
	Poids 3 kg (en m)	-	-	-	3.50	4.50	5.25
3	Natation 50 m (en min.)	1:02	0:58	0:54	1:06	1:02	0:58
	Vélo 10 km (en min.)	24:00	23:00	21:30	24:00	23:00	21:30
4	Natation 500 m (en min.)	17:00	16:30	16:00	17:30	17:00	16:30
	Course 800 m (en min.)	-	-	-	4:40	4:10	3:40
	Course 1000 m (en min.)	5:00	4:30	4:10	-	-	-

Né(e)s en 2004

Groupe	Épreuve	Bronze	Argent	Or	Bronze	Argent	Or
1	Course 75 m (en sec.)	12.5	11.5	10.5	13.5	12.6	11.7
	Longueur (en m)	3.80	4.10	4.40	3.10	3.40	3.70
	Hauteur (en m)	1.15	1.25	1.35	0.95	1.05	1.15
2	Balle 80 g (en m)	-	-	-	25.0	28.0	33.0
	Balle 200 g (en m)	30.0	35.0	40.0	-	-	-
	Poids 4 kg (en m)	6.25	7.50	8.25	-	-	-
	Poids 3 kg (en m)	-	-	-	4.50	5.50	6.25
3	Natation 50 m (en min.)	1:00	0:56	0:52	1:04	1:00	0:56
	Vélo 10 km (en min.)	23:00	21:30	20:00	24:00	23:00	21:30
4	Natation 500 m (en min.)	16:30	16:00	15:30	17:00	16:30	16:00
	Course 800 m (en min.)	-	-	-	4:20	3:55	3:30
	Course 1000 m (en min.)	4:30	4:00	3:40	-	-	-



Né(e)s en 2002 et 2003

Groupe	Épreuve	Bronze	Argent	Or	Bronze	Argent	Or
1	Course 100 m (en sec.)	15.0	14.0	13.6	17.0	16.0	15.2
	Course 1000 m (en min.)	4:20	3:50	3:30	5:30	5:00	4:30
2	Longueur (en m)	4.20	4.50	4.80	3.20	3.50	3.80
	Hauteur (en m)	1.20	1.30	1.40	1.00	1.10	1.20
	Poids 3 kg (en m)	-	-	-	5.00	6.25	7.00
	Poids 5 kg (en m)	6.25	7.50	8.25	-	-	-
3	Natation 50 m (en min.)	0:56	0:52	0:48	1:00	0:56	0:52
4	Vélo 20 km (en min.)	43:00	40:00	37:30	50:00	46:20	43:00
	Natation 500 m (en min.)	16:00	15:30	15:00	16:30	16:00	15:30
	Course 3000 m (en min.)	15:30	14:00	12:30	18:00	16:30	15:00





Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives à la manifestation « Velosdag » pour filles et garçons du cycle 4

**le jeudi 27 juin 2019 de 14.00 à 17.00 heures au Bike-Parc « Boy Konen »
3, rue des Sports L-2548 Luxembourg - Cessange**

A. Informations

- Le nombre des participants est **limité à 50 enfants du cycle 4**.
- Les participants sont équipés d'un **vélo tout terrain (VTT)** ou similaire et d'un **casque**.
- Le VTT doit être en état de marche. Les pneus sont gonflés, le dérailleur et les freins sont réglés.
- Les participants doivent maîtriser leur VTT.

B. Déroulement et horaires

- **13.45 heures: Arrivée des participants**, contrôle des casques et des vélos, répartition en quatre groupes aux différents ateliers.
- **14.15 heures: Début des ateliers** d'une durée de 20 minutes
 - Initiation technique (slalom, obstacles, freiner, ...)
 - Pratique au petit circuit
 - Pratique au grand circuit (piste facile)
 - Pratique au « Pump-track »
- Vers 16.00 heures: **Course de relais par équipe**
- Vers 16.30 heures: **Remise à tous les participants d'un petit cadeau-souvenir offert par la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL) de la part de Frank Schleck et de Suzie Godart.**

C. Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer par courriel **à partir du 13 mai (18:00 heures) et pour le 6 juin 2019** au plus tard à l'adresse inscriptions@lasep.lu en indiquant:

- *le nom de l'association sportive*
- *les noms de tous les dirigeants*
- *le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable*
- *le nombre d'enfants du C4*



Extrait du rapport de la réunion du CA de la LASEP du jeudi, 14 mars 2019 à Strassen

Présences: Gierenz Steve, Jander Tom, Kimmel Steve, Kuhn-Di Centa Nicole, Marx Steve, Rath Marcel, Resslering Carole, Stoos Carole, Weis Romain

Excusés: Lehnen Max, Leuchter Joëlle, Rippinger Joëlle, Skrijelj Esmeralda, Wesquet Stéphanie

Assistante: Wesquet Carole

Invité: Bintener Carlo

0. Présentation : Jeux aquatiques (21./26.3.2019) et Fête de Natation (2.4.2019)

Jeux aquatiques	Les jeux aquatiques à Walferdange sont préparés par les instructeurs de natation en deux séances. Les inscriptions sont limitées à 30 enfants non-nageurs par séance. Les jeux aquatiques à Wincrange sont préparés par les dirigeants d'AS Wincrange pour les enfants du C1 au C4. Les inscriptions sont limitées à 2 fois 60 enfants (25 non-nageurs et 35 nageurs confirmés). Les deux manifestations sont complètes.
Fête de Natation	Monsieur Carlo Bintener présente la Fête de Natation qui aura lieu le 2 avril 2019 à Luxembourg/Belair (Piscine - rue Ostende) tout en soulignant la nouveauté d'un classement séparé pour nageurs licenciés FLNS (voire les variations concernant l'ordre des courses et le classement séparé pour nageurs licenciés FLNS et nageurs non-licenciés FLNS par rapport au règlement existant, votées unanimement à la 53^e Assemblée Générale Ordinaire de la LASEP à Walferdange en date du 28 février 2019) Les médailles sont commandées par Monsieur Steve Marx. L'organigramme reste à être finalisé.

1. Communications du président

	Monsieur Marcel Rath salue les membres du CA. Madame Carole Wesquet, nommée par le CA en date du 7 février 2019 comme assistante sociale (non-membre du CA) se présente. Le président se montre satisfait du déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28.2.2019 en présence de deux ministres et de nombreux invités.
--	---

2. Approbation du rapport de la réunion du CA (07.02.2019)

	Le rapport est approuvé unanimement par les membres du CA.
--	--

3. Informations du secrétariat général

Démission de Monsieur Jacques Muller (CA)	Monsieur Tom Jander informe le CA de la démission de Monsieur Jacques Muller de ses fonctions au sein du CA de la LASEP en date du 1 ^{er} mars 2019 pour des raisons personnelles, privées et de manque de temps. Le CA tient à remercier Monsieur Jacques Muller pour son engagement dans l'intérêt de la LASEP tout en comptant sur sa précieuse expérience lors des manifestations d'envergure de la LASEP.
Demande DT - Esch	Il informe le CA de la demande de Monsieur Jacques Muller d'organiser la manifestation Promotion Rückschlagspiele aux deux halls sportifs à Esch-Lallange en collaboration avec le DT-Esch, ceci dans le cadre des activités du 55 ^e anniversaire du DT-Esch. Le CA prendra sa décision après les réunions pour les secrétaires d'AS.
Présences au Fêtes sportives	6 AS n'ont pas encore participé à aucune manifestation du calendrier sportif 2018-2019. 19 AS ont participé à une seule manifestation du calendrier sportif 2018-2019. Suivant les dispositions du document « Esprit LASEP », chaque AS est obligée de participer pendant l'année scolaire à au moins deux manifestations dont une à caractère promotionnel. Les AS qui ne sont pas encore conformes seront contactées.

Vade-mecum et Guide pour les dirigeants LASEP	Les documents « Vade-mecum » et « Guide pour les dirigeants LASEP » sont mis à jour. Monsieur Tom Jander fera parvenir ces documents par courriel aux membres du CA pour avis. L'approbation des deux documents figurera sur l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA en date du 24 avril 2019.
Formation continue « Radfahren mit Kindern im Grundschulalter »	8 participants inscrits par le secrétariat général de la LASEP ont été présents à cette formation à Cessange en date du 9 mars 2019. En général, les activités étaient très intéressantes. Certaines activités ont eu un niveau de difficulté plutôt élevé.
Parking Coque	À l'occasion du Butzendag à la Coque en date du 7 mars 2019, 20 emplacements gratuits au parking de la Chambre de Commerce ont été mis à la disposition des auxiliaires LASEP.
7011 licenciés LASEP	La LASEP a atteint le nombre de 7011 licenciés en date du 14.3.2019.
Démission de Madame Kim Bruck (CTS)	Madame Nicole Kuhn - Di Centa informe le CA de la démission de Madame Kim Bruck de sa fonction de responsable des disciplines sportives « jeux de balle » au sein de la CTS de la LASEP pour des raisons familiales et professionnelles.
Comptes CCP des AS	Pour l'ouverture d'un compte CCP d'une nouvelle AS, respectivement pour un changement de procuration, une nouvelle démarche simplifiée a été établie avec les responsables des services concernés de la poste, Messieurs Krahm et Heymanns. (courriels du 11 mars 2019)
Réunion Monsieur Claude Halsdorf de la Direction générale Tourisme	Madame Nicole Kuhn - Di Centa informe le CA d'une entrevue qu'elle a eu en date du 13 mars 2019 au secrétariat général de la LASEP avec Monsieur Claude Halsdorf, de la Direction générale Tourisme au sujet d'une collaboration au niveau des activités plein air de la LASEP (randonnées)
Réunion à Bourscheid	Madame Nicole Kuhn - Di Centa informe le CA d'une entrevue en date du 6 mars 2019 avec le collège échevinal de la commune de Bourscheid en vue de la création d'une section LASEP.
Organisation de la Coupe Scolaire AS Mersch	Le CA donne son feu vert à une demande de la part de l'AS Mersch en date du 13 mars 2019 par courriel pour pouvoir organiser la Coupe scolaire au cas où l'école fondamentale ne l'organise pas.

4. Bilan de la 53^e Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2019

Bilan de la 53 ^e AGO	4 AS n'étaient pas représentées à la 53^e Assemblée Générale Ordinaire. Le CA se montre très satisfait du déroulement de l'AGO. Il est à souligner que la durée de l'AGO doit être réduite au futur. Madame Carole Stoops a approuvé le discours de Madame Nicole Kuhn – Di Centa qui a réussi à évoquer clairement certaines doléances et elle a loué la bonne préparation de cet événement. Concernant la Fête de Natation en date du 2 avril 2019, les variations concernant l'ordre des courses et le classement séparé pour nageurs licenciés FLNS et nageurs non-licenciés FLNS par rapport au règlement existant sont votées unanimement.
---------------------------------	---

5. Rapports des réunions de la CTS du 6 février et du 5 mars 2019

Bilan Fun-Athletics	- Les ateliers ont bien fonctionné. Sauf pour le saut en hauteur, Monsieur Steve Marx insiste sur le respect de l'impulsion à une jambe obligatoire. L'atelier des haies a été différencié lors du deuxième tour en date du 24 janvier 2019. - Le bilan de la Promotion Arts Martiaux est très positif. Monsieur Steve Marx souligne la bonne collaboration avec les responsables de la Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux (FLAM-Karate), les ateliers sportifs très efficaces ainsi que le grand nombre d'idées d'activités à réaliser aux séances d'entraînement LASEP avec très peu de matériel. - La Fête de Basketball s'est bien déroulée. Le grand nombre de changements de dernière minute a rendu difficile d'établir le tableau des rencontres. Un grand MERCI à la Fédération Luxembourgeoise de Basketball (FLBB) pour la bonne collaboration ainsi que pour les coupes et les médailles. - Le déroulement de la Promotion Handball était impeccable. Une centaine d'enfants ont vécu des activités formidables encadrées par des responsables hautement compétents. Un grand MERCI à la délégation de la Fédération Luxembourgeoise de Handball (FLH) pour la bonne collaboration et pour les
Promotion Arts Martiaux	
Fête de Basketball	
Promotion Handball	

Jeux aquatiques et Fête de Natation	balles offertes.
Butzendag	- Les jeux aquatiques ont été présentés et la Fête de Natation a été organisée. - Les enfants du cycle 1 précoce ont été encadrés dans des ateliers à part. La séparation aux gradins des enfants du premier et du deuxième tour est à améliorer.
Promotion de Danse	La Promotion de Danse à Bettembourg se fera en deux tours de 60 minutes pour un effectif de participants limité à 75 enfants du C3 au C4.
Let's go mam Sporty	Les détails pour l'organisation de la manifestation « Let's go mam Sporty » à Brouch pour les enfants du C1 au C4 en date du 7 mai 2019 seront communiqués suite à la réunion d'organisation des Wanderfrënn Brouch en date du 22 mars 2019.
Inklusioun mam Sporty	Le nombre de participants LASEP est limité à 200 enfants. Le déroulement prévoit une cérémonie d'ouverture, trois tours d'ateliers sportifs et une cérémonie de clôture.
Ausdauerlaf ronderëm de Séi	La manifestation « Ausdauerlaf ronderëm de Séi » à Echternach en date du 21 mai 2019 consiste d'un jogging pour les enfants du C1 au C4 et d'une course avec classement pour les enfants du C3 au C4. Monsieur Steve Marx prévoit, dans la mesure du possible, d'organiser la course compétitive sous forme d'un mini-marathon-relais pour équipes open débutants, scolaires et minimes. Monsieur Tom Jander est chargé de demander la mise à disposition d'une ambulance auprès du CGDIS.

6. Rapport de la réunion de la CF du 13 février 2019

Contrôle des décomptes	Le contrôle des décomptes du 1 ^{er} semestre 2018-2019 a eu lieu les 5, 11 et 13 février 2019. Aucune réclamation de la part des AS n'est parvenue au secrétariat général. Madame Nicole Kuhn - Di Centa remercie les membres de la CF pour leur engagement.
Décharges 2019-2020 et philosophie 8-12-15	La prochaine réunion de la CF aura lieu le 3 avril 2019 à 17.30 à la Maison des Sports à Strassen. Le sujet principal de cette réunion sera les décharges 2019/2020 à accorder. D'ailleurs la philosophie 8-12-15 sera analysée.

7. Bilan de la Formation continue « Sportverletzungen bei Kanner »

Formation continue : Sportverletzungen bei Kanner	La troisième séance prévue pour le samedi, 16 mars 2019 de 9.30 à 12.30 heures à la Maison des Sports à Strassen a été annulée faute d'inscriptions. Le CA regrette le nombre peu élevé d'inscriptions pour les trois séances de formation continue prévues.
---	--

8. Réunions avec les fédérations sportives

Réunions avec les fédérations sportives	En vue d'une collaboration LASEP – fédérations sportives, voire le sport périscolaire pour les enfants de l'enseignement fondamental, il est décidé d'inviter les fédérations sportives à une réunion d'informations. Deux dates sont proposées aux fédérations sportives: les lundis, 25 mars et 1 ^{er} avril 2019 à 19.15 heures à la Maison des Sports à Strassen.
---	--

9. Réunions pour secrétaires d'AS

Réunions pour secrétaires d'AS	Les réunions pour secrétaires d'AS auront lieu le lundi, 29 avril 2019 à 19.00 heures au « Kulturhaus » à Kopstal et le jeudi, 2 mai 2019 à 19.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.
--------------------------------	---

10. Réunions régionales avec les autorités communales

Réunions avec les autorités communales	Il est prévu d'organiser quatre réunions régionales avec les autorités communales, les présidents des comités d'école et les chargés de directions des Maisons Relais (SEA), ceci à titre d'information.
--	--

11. Divers

Prochaines réunions	Les prochaines réunions du CA auront lieu le mercredi 24 avril 2019 et le lundi 13 mai 2019 à 18.30 heures à la Maison des Sports à Strassen.
---------------------	---



Charles Kieffer Group

healthy people
healthy business

ck-group.lu

lalux
ASSURANCES



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Letz be healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu



éischtklusseg reesen